
Communiqué

Fédéral-Provincial-Territorial

Les ministres de l'Agriculture du Canada se penchent sur d'importantes mesures de soutien pour les producteurs et les transformateurs à leur conférence annuelle



Le 27 novembre 2020 – Ottawa (Ontario) – Agriculture et Agroalimentaire Canada

Aujourd'hui, les ministres fédérale, provinciaux et territoriaux (FPT) de l'Agriculture ont conclu leur conférence virtuelle de deux jours en discutant de l'avenir des programmes de gestion des risques de l'entreprise, de l'équilibre dans la relation détaillants-fournisseurs, ainsi que de l'établissement des priorités clés et de la conception du prochain cadre stratégique pour l'agriculture.

Les ministres ont discuté des améliorations à court terme qui pourraient être apportées à Agri-stabilité. Le gouvernement fédéral a déposé une proposition qui sera examinée plus en détail par les provinces et les territoires. Bien qu'aucun consensus n'ait été atteint, les efforts se poursuivront pour trouver une voie commune à suivre.

Les différents ordres de gouvernements sont à l'écoute des groupes de producteurs et d'intervenants, qui demandent la modification ou le remplacement de l'approche actuelle en gestion des risques des entreprises agricoles. Les ministres ont convenu que les programmes doivent être améliorés afin de mieux cibler les risques émergents qui menacent la viabilité des exploitations agricoles, ce qui pourrait comprendre des options fondées sur les principes d'assurance. En outre, les programmes devraient être simples et prévisibles, et réagir rapidement, tout en traitant équitablement les différents types d'exploitations agricoles. Pour atteindre ces objectifs, les ministres ont demandé une analyse des modèles possibles afin d'orienter les discussions sur la réforme à long terme des programmes de gestion des risques de l'entreprise lors de leur prochaine réunion, en juillet 2021.

Les ministres se sont également tournés vers l'avenir dans leur discussion sur la conception et l'établissement du cadre stratégique pour l'agriculture qui succédera au Partenariat canadien pour l'agriculture le 1^{er} avril 2023. Les ministres se réjouissent à la perspective de mener une consultation initiale auprès du secteur au cours de l'année prochaine pour collaborer aux axes prioritaires du travail d'établissement du nouveau cadre, lesquels seront précisés dans l'énoncé de politique présenté à Guelph l'été prochain. Ils ont souligné l'importance de reconnaître les différences régionales, de maintenir l'importance de la flexibilité du cadre stratégique pour réaliser les objectifs FPT communs dans l'énoncé de politique. Les ministres ont aussi souligné l'importance de considérer les répercussions et les enjeux constatés pendant la pandémie de COVID-19 afin d'offrir un meilleur soutien aux producteurs et aux transformateurs avec le prochain cadre stratégique.

Les ministres ont discuté des inquiétudes des transformateurs, des producteurs et des épiciers indépendants au sujet de l'augmentation des frais imposés par les détaillants aux fournisseurs et de l'équilibre dans la relation détaillants-fournisseurs, tout en veillant à ce que les Canadiens continuent d'avoir accès à un approvisionnement fiable de produits alimentaires à prix abordable. Les différents ordres de gouvernements partagent l'idée qu'une action axée sur la collaboration est la meilleure approche.

Ainsi, un groupe de travail FPT sera créé et consultera des experts et les membres du secteur pour éclaircir l'effet des frais annoncés. L'objectif est de mieux cibler les pistes de solutions au bénéfice de l'ensemble de la chaîne bioalimentaire. Pour appuyer les délibérations du groupe de travail, les ministres fédérale, provinciaux et territoriaux demandent à l'industrie de collaborer à l'élaboration de solutions qui aideront à garantir que le Canada dispose des conditions appropriées pour que tous les partenaires de la chaîne d'approvisionnement prospèrent. Les ministres ont demandé que le travail du groupe soit entamé le plus rapidement possible, afin de proposer des actions concrètes lors de la rencontre des ministres en juillet 2021.

Les ministres ont également souligné l'importance des travailleurs essentiels de première ligne de l'industrie alimentaire.

Les ministres ont convenu de poursuivre sur la lancée de la conférence en continuant de se réunir régulièrement pour faire avancer le travail sur les dossiers à court et à long terme du secteur agricole et agroalimentaire en vue de leur prochaine conférence annuelle, qui se tiendra à Guelph en juillet 2021. La réunion d'aujourd'hui représentait la 21^e séance de discussion entre les ministres depuis le début de la pandémie, en mars.

Citations

« Le gouvernement du Canada est prêt à soutenir nos productrices et nos producteurs pendant qu'ils continuent de nous nourrir. Je suis déterminée à continuer de travailler avec mes collègues des provinces et des territoires pour en arriver à un terrain d'entente et apporter des améliorations concrètes au filet de sécurité financier. »

- *L'honorable Marie-Claude Bibeau, ministre fédérale de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire*

« Les ministres FPT de l'Agriculture se sont réunis cette année pendant une période unique et difficile pour le secteur agroalimentaire et pour les réseaux qui fournissent aux familles les aliments sûrs et nutritifs dont elles dépendent. J'apprécie le travail que nous avons accompli ensemble pour faire avancer d'importants dossiers, comme l'élaboration du prochain cadre stratégique pour l'agriculture. Je remercie le gouvernement fédéral de sa proposition relative à la gestion des risques de l'entreprise et j'ai hâte de collaborer avec mes collègues pour l'examiner. »

- *Ernie Hardeman, ministre de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales de l'Ontario*

Les faits en bref

- La réunion virtuelle d'aujourd'hui faisait suite à la première réunion de la conférence annuelle, qui s'est tenue le 20 novembre et qui a notamment porté sur les problèmes de main-d'œuvre dans le secteur agricole et agroalimentaire et la menace que représente la peste porcine africaine.

- Bien que la COVID-19 ait perturbé les chaînes d'approvisionnement mondiales, le secteur agroalimentaire canadien reste résilient, car les exportations de produits agroalimentaires continuent de croître, se dirigeant vers un taux de huit pour cent au cours des huit premiers mois de 2020, en comparaison à l'année précédente.
- Durant toute la pandémie, les ministres fédérale, provinciaux et territoriaux se sont coordonnés pour maintenir l'intégrité des chaînes d'approvisionnement et l'accès à une offre variée de produits. Le secteur agroalimentaire a démontré sa robustesse grâce aux efforts de tous les entrepreneurs et travailleurs à surmonter les défis importants causés par la pandémie.
- Les programmes de GRE, dont Agri-stabilité, sont là pour aider les producteurs à gérer les risques comme les catastrophes naturelles, les événements météorologiques, les pertes importantes et la volatilité des marchés. Les exploitants agricoles sont toujours encouragés à utiliser les programmes, qui peuvent les aider à gérer les situations difficiles.
- Des améliorations aux programmes de GRE ont déjà été annoncées en réponse à la COVID-19. Ces changements visaient à reporter la date limite d'inscription à Agri-stabilité pour l'année de programme 2020 et à augmenter de 50 à 75 % les paiements provisoires dans la plupart des administrations, tout en engageant 125 millions de dollars dans le programme Agri-relance (fédéral) pour aider les producteurs de bœuf et de porc et d'autres produits à couvrir jusqu'à 90 % de leurs coûts extraordinaires causés par la pandémie. Le gouvernement fédéral a également reporté le remboursement de 177 millions de dollars de prêts dans le cadre du Programme de paiements anticipés afin d'aider les producteurs à gérer leur flux de trésorerie.
- Cette réunion des ministres fédérale, provinciaux et territoriaux prend appui sur les discussions et les décisions prises lors de la réunion de décembre 2019 à Ottawa, où les ministres ont pris des mesures concernant un certain nombre de propositions clés visant à améliorer le soutien aux producteurs canadiens.
- L'agriculture et l'agroalimentaire continuent d'être un moteur de l'économie canadienne, contribuant pour plus de 140 milliards de dollars au PIB et représentant 2,3 millions d'emplois, soit un emploi sur huit au Canada.
- Le Partenariat canadien pour l'agriculture représente un investissement de 3 milliards de dollars sur cinq ans de la part des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux qui appuie les secteurs de l'agroalimentaire et des produits agro-industriels. Le Partenariat vise à continuer d'aider le secteur à augmenter les échanges commerciaux, à faire progresser l'innovation tout en maintenant et en renforçant la confiance du public dans le système alimentaire, et à accroître sa diversité. De plus, dans le cadre du Partenariat, les producteurs ont accès à une solide gamme de programmes de gestion des risques de l'entreprise pour les aider à gérer des risques importants qui menacent la viabilité de leur exploitation agricole et qui dépassent leur capacité de gestion.

Produits connexes

- Communiqué : [Les ministres de l'Agriculture du Canada placent les producteurs et les transformateurs sur la voie de la relance et de la croissance](#)
- Infographie : [Gestion des risques de l'entreprise](#)
- Infographie : [Soutenir les producteurs et les entreprises alimentaires pour aider à nourrir les Canadiens pendant la pandémie de COVID-19](#)

Liens connexes

- [Partenariat canadien pour l'agriculture](#) (Agriculture et Agroalimentaire Canada)

Personnes-ressources

Jean-Sébastien Comeau
Attaché de presse
Cabinet de la ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire
jean-sebastien.comeau@canada.ca
343-549-2326 (cellulaire)

Relations avec les médias
Agriculture et Agroalimentaire Canada
Ottawa (Ontario)
613-773-7972
1-866-345-7972
aafc.mediarelations-relationsmedias.aac@canada.ca
Suivez-nous sur Twitter : [@AAFC_Canada](#)
Aimez-nous sur Facebook : [AgricultureCanadienne](#)